

VILLE DE



**Ville de Fresnes Sur Escaut**

**Marché de fournitures scolaires, pédagogiques, travaux manuels  
et fournitures de bureau**

## **Règlement de la consultation**

**Accord-cadre à bons de commandes  
Article R 2162-13 du code de la commande publique**

**Procédure adaptée  
Article L2123-1 du code de la commande publique**

Date d'envoi à la publication : 17 mai 2019  
Date limite de remise des offres : 07 juin 2019 à midi

<http://www.cdg59.fr/marches-publics> ou <https://www.boamp.fr>

Toute correspondance doit être adressée à :

Madame le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Vaillant Couturier  
59970 Fresnes Sur Escaut

# SOMMAIRE

**Article 1 : Acheteur public**

**Article 2 : Identification du marché**

**Article 3 : Objet de la consultation**

Description

Décomposition en lots

**Article 4 : Durée du marché**

**Article 5 : Montants prévisionnels annuels minimum et maximum**

**Article 6 : Conditions de la consultation**

**Article 7 : Retrait du dossier de consultation**

**Article 8 : Présentation des offres**

**Article 9 : Forme juridique sous laquelle les attributaires du marché doivent être groupés**

**Article 10 : Jugement des offres**

Sélection des candidatures

Critères d'attribution du marché

**Article 11 : Modalités essentielles de financement et de paiement**

**Article 12 : Conditions de remises des offres**

**Article 13 : Mode de règlement du marché**

**Article 14 : Renseignements complémentaires**

## **Article 1 : Acheteur public**

Mairie de Fresnes Sur Escaut  
Place Paul Vaillant Couturier  
59970 Fresnes Sur Escaut  
Représentée par Mme Valérie FORNIES, Maire

Tél : 03 27 28 51 32 (secrétariat général)  
Mail : mairie@fresnes-sur-escaut.fr

## **Article 2 : Identification du marché**

Marché de fournitures scolaires, pédagogiques, travaux manuels et fournitures de bureau.

## **Article 3 : Objet de la consultation**

### **Description**

La présente consultation a pour objet l'achat de fournitures scolaires, matériels pédagogiques, livres, jeux, fournitures destinées aux travaux manuels, à destination des écoles élémentaires et maternelles de la commune et des centres de loisirs, ainsi que les fournitures de bureau, papier et enveloppes à destination des services généraux de la mairie.

### **Décomposition en lots**

La présente consultation comporte deux lots séparés :

**Lot 1 : fournitures de bureau, papier et enveloppes pour les services administratifs, fournitures scolaires et fournitures de bureau à usage scolaire**

**Lot 2 : fournitures de travaux manuels pour les maternelles, primaires et centres de loisirs enfance et petite enfance - matériels pédagogiques, livres, jeux et jouets**

## **Article 4 : Durée du marché**

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de l'émission du premier bon de commande. Il est renouvelable deux fois de manière tacite. Soit une durée totale de trois années.

En cas de non reconduction, la commune dispose d'un délai de trois mois avant l'expiration de la date anniversaire pour notifier sa décision, par lettre recommandée avec avis de réception, au titulaire du marché. La décision de non-reconduction ne donnera pas lieu au versement d'une indemnité.

## **Article 5 : Montants prévisionnels annuels minimum et maximum**

Conformément au code de la commande publique, il est fixé un montant annuel minimum et maximum.

	Montant minimum annuel	Montant maximum annuel
lot 1	15 000€	30 000€
lot 2	25 000€	35 000€

En complément au bordereau de prix, il est demandé à chaque fournisseur de remettre le catalogue complet des produits et de définir le montant du rabais consenti sur l'ensemble des produits.

## **Article 6 : Conditions de la consultation**

### **Étendue et mode de consultation**

La présente procédure est soumise aux dispositions relatives aux accord-cadre à bons de commande en procédure adaptée.

### **Modification de détails du dossier de la consultation**

La collectivité se réserve le droit d'apporter, au plus tard huit jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Pour se faire, la date limite de remise des offres sera repoussée d'un équivalent à celui du délai minimum.

### **Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **Variantes**

Les variantes ne sont pas admises.

## **Article 7 : Retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est à retirer sur le site internet de la ville - rubrique marchés publics et sur les plate-forme de marchés publics : <http://www.cdg59.fr/marches-publics> ou <https://www.boamp.fr>

## **Article 8 : Présentation des offres**

Les candidats auront à produire un dossier rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes datées et signées :

### **Lettre de candidature (DC1)**

**Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières** du candidat et notamment la réalisation de prestations similaires.

**Un acte d'engagement** dûment complété, paraphé, daté et signé, établi suivant le modèle joint et complété en € par la personne habilitée à engager le candidat

**Le cahier des charges** à accepter sans modification

**Le règlement de la consultation** à accepter sans modification

**Les documentations techniques** illustrant les produits  
**Le catalogue** sur lequel est consenti la remise et le montant de la remise  
**Le bordereau de prix** complété et signé

### **Article 9 : Forme juridique sous laquelle les attributaires du marché doivent être groupés**

En cas de candidature sous la forme de groupement, les entreprises devront être constituées sous la forme de groupements solidaires. L'acte d'engagement devra être complété à cet effet.

### **Article 10 : Jugement des offres**

#### **Sélection des candidatures**

La sélection des candidats sera effectuée conformément aux dispositions de l'article R 2144 du code de la commande publique.

#### **Attribution du marché**

Les offres devront être conformes aux prescriptions du Cahier des Charges. Sur la base des critères énoncés ci-dessous, l'offre retenue devra être économiquement la plus avantageuse.

#### **Critères - une note sur 20 sera attribuée**

#### **Lot 1 : fournitures de bureau, papier et enveloppes pour les services administratifs, fournitures scolaires et fournitures de bureau à usage scolaire**

diversité des articles proposés et valeur technique : 7 points

service : 3 points

délai de livraison : 4 points

prix des fournitures et remise consentie : 4 points

performance en matière de protection de l'environnement : 2 points

#### **Lot 2 : fournitures de travaux manuels pour les maternelles, élémentaires et centres de loisirs enfance et petite enfance – matériels pédagogiques, livres, jeux et jouets**

diversité des articles proposés et valeur technique : 7 points

service : 2 points

délai de livraison : 4 points

prix des fournitures et remise consentie : 4 points

performance en matière de protection de l'environnement : 3 points

Pour l'analyse du critère "service" il sera tenu compte de la capacité de conseil et de la capacité à se rendre sur site pour régler toute demande (conseil, échange, litige)

Pour l'analyse du critère "performance en matière de protection de l'environnement", il sera pris en compte le nombre de produits répondant aux exigences d'un éco label officiel ou équivalent, le nombre de produits répondant aux exigences de la marque NF environnement.

#### **Mise au point**

Les erreurs d'addition ou de report qui seraient constatées seront rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié qui sera pris en considération.

Toutefois, si le fournisseur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier sa proposition pour la mettre en harmonie. En cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

L'entreprise devra présenter une offre complète de prix pour l'ensemble des fournitures figurant au Cahier des Charges qui représente l'ensemble des fournitures le plus communément achetées par la commune. Ce document n'étant pas exhaustif, l'entreprise joindra également à son offre le catalogue des produits, la collectivité effectuant ses achats dans l'ensemble de ce catalogue. Le non-respect de cette disposition entraînera de droit le rejet de l'offre incomplète comme non conforme.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

### **Article 11 : Modalités essentielles de financement et de paiement**

Le financement sera assuré dans le cadre du budget de la commune de Fresnes Sur Escaut.

### **Article 12 : Conditions de remises des offres**

Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, les offres devront être transmises par voie électronique uniquement sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <http://www.cdg59.fr/marches-publics> ou <https://www.boamp.fr>

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

La signature est au format XAdES, CAdES, PAdES.

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique.

### **Forclusion**

Les dossiers qui seront remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après les dates et heures fixées ne seront pas retenus et retournés à leur auteur.

Attention, seule la date d'arrivée en mairie fait foi et en aucun cas le cachet de la Poste.

### **Article 13 : Mode de règlement du marché**

Virement administratif

### **Article 14 : Renseignements complémentaires**

Secrétariat général de la mairie de Fresnes Sur Escaut - Mme Gaële CORNU

Tél : 03 27 28 51 32

Mail : [mairie@fresnes-sur-escaut.fr](mailto:mairie@fresnes-sur-escaut.fr)

Document acté par l'entreprise candidate  
le  
Signature